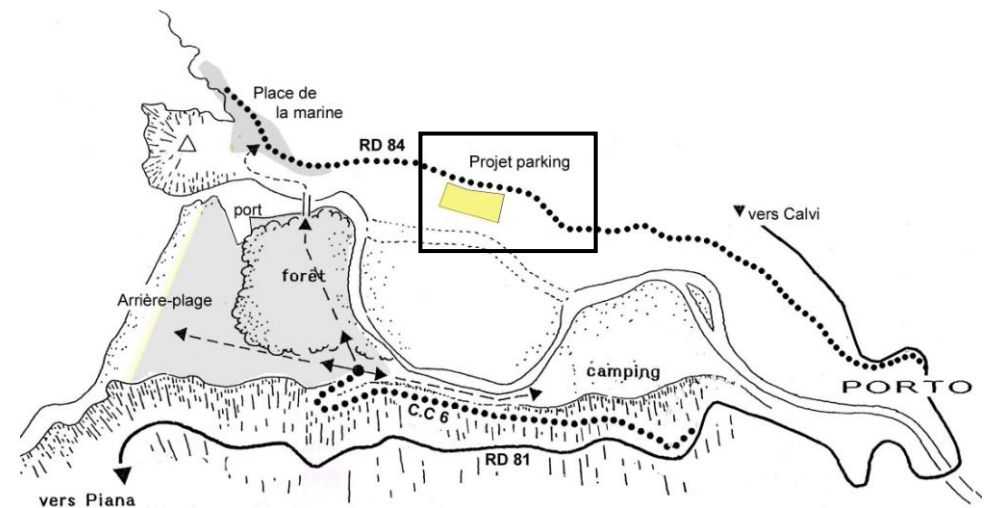




PROJET D'AMENAGEMENT QUALITATIF ET FONCTIONNEL DE LA MARINE DE PORTO

DOSSIER DE PRESENTATION AU CONSEIL REGIONAL DES SITES

SECTEUR 2 : Parking RD 84



CONTENU DU DOSSIER

- Localisation du projet
- Description du projet
- Le terrain à aménager
- Insertion du projet
- Plan des aménagements
- Coupe AA'
- Coupe BB'
- Coupe CC'
- Les matériaux
- Détail du cheminement piéton
- Les plantations
- Techniques d'aménagement durable



LOCALISATION DU PROJET



DESCRIPTION DU PROJET

1. Le paysage et l'environnement existants

Le terrain se trouve sur la Commune d'OTA, (20150), lieu dit « Lenzana », et se situe entre la rive droite du fleuve et la route départementale N° 84, en direction de La Marine de Porto. La superficie totale de la parcelle est de 8 972.00 m². Le terrain est libre de toute construction, et aucune végétation haute n'est présente sur le site. Des eucalyptus ont été coupés au moment de l'achat du terrain par la Commune, laissant un terrain en friche, avec une pente Nord-Sud moyenne de 18 %.

La surface aménagée est de 6 000 m²

2. Organisation du stationnement et de la circulation

Le stationnement est organisé sur une seule grande plateforme, créée à mi-hauteur du terrain, accessible par une voie en pente adossée à la RD, et soutenue à l'aval par un ouvrage en gabionnage de hauteur variable suivant le relief du terrain. Le parti d'une voie en boucle à sens unique, avec stationnement à 60°, permet d'optimiser le nombre de places, qui se décompose comme suit, de l'amont vers l'aval :

- travée simple : 29 places
 - double travée : 54 places
 - double travée : 58 places
 - travée simple : 33 places
- Soit un total de **174 places**

L'entrée et la sortie des véhicules se situent au droit de l'actuel accès à la parcelle, et sont gérées par des barrières levantes. Quant à l'accès piétonnier, il se trouve en position médiane de la parcelle. Il est équipé du dispositif de paiement (caisses automatiques) et traité comme un véritable espace public, en interface entre la route de la marine et l'aire de stationnement (grand emmarchement végétalisé, animé de gradins et prolongé par un cheminement piéton ombragé desservant les aires de stationnement, tel une coulée verte vers le fleuve).

3. Description des travaux

- Les surfaces de circulation sont traitées en enrobé grenaillé mettant en relief un gravillon ocre-rose de la carrière de Peri. Les fossés et les passages piétons, à l'intersection du chemin central, sont traités en barrettes de granite de Porto.
 - Les surfaces de stationnement sont légèrement inclinées vers l'aval (6 à 7%) et revêtues de dalles alvéolaires en béton teinté, garnies de terre et de semences de type prairie sèche, changeant de couleur au fil des saisons, en phase avec le paysage naturel environnant.
 - Les murs périphériques seront réalisés en béton banché de 23 cm d'épaisseur, recouverts d'un enduit à l'argile. Ils seront surmontés d'un garde-corps dans les sections accessibles au public.
- Les murets de délimitation intérieur seront en pierre du site, appareillées à joints secs.



5. Dispositions en faveur du développement durable

Concernant la végétation, les sols enherbés, les arbres de haute tiges (feuillages caducs et sempervirents), et la végétation arbustives d'essences du maquis, assurent la continuité de la trame verte.

Concernant la gestion des eaux pluviales, une noue enherbée et un ouvrage de régulation en sortie de bassin seront créés en pied du gabionnage aval. Le coefficient d'imperméabilisation des sols après projet sera de 0,44 pour 0,20 avant projet

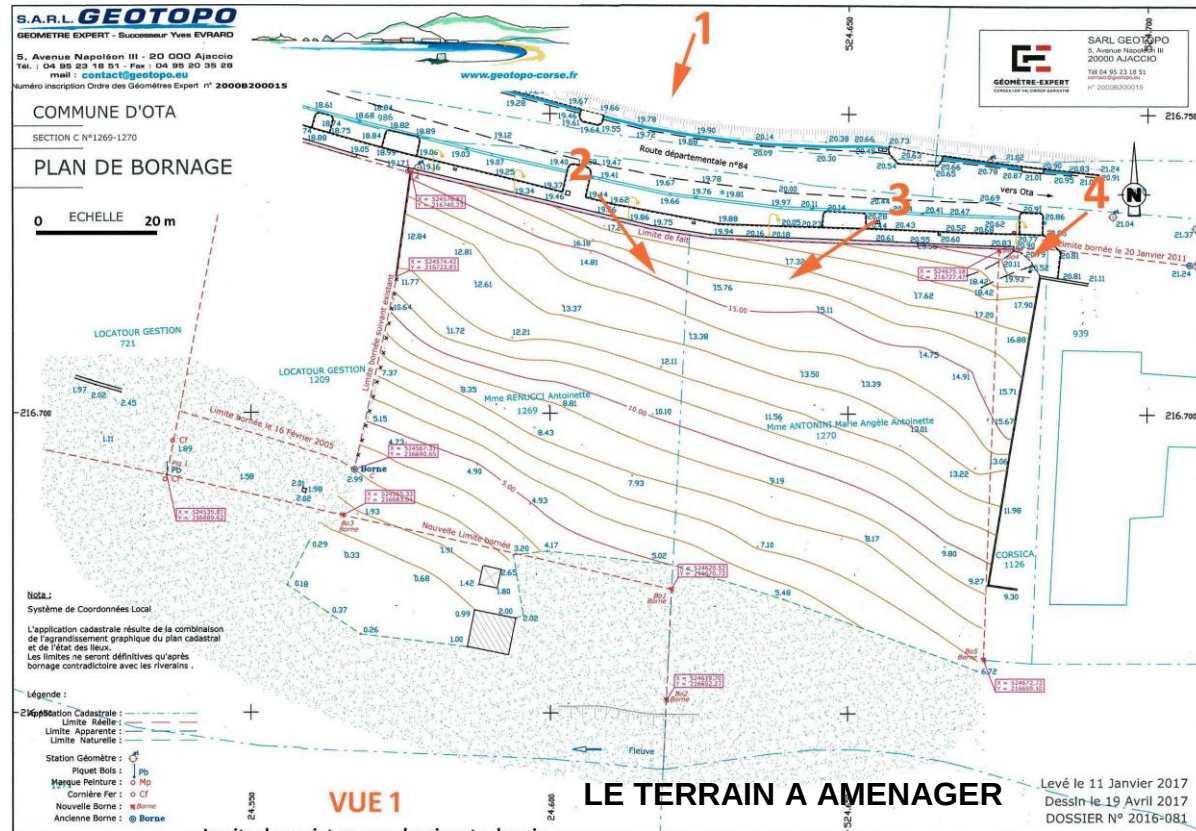
6. Les abords

Les espaces environnants seront conservés, et le projet s'intégrera dans l'espace existant sans créer de rupture avec les cheminements existants vers la Marine, la forêt d'eucalyptus en bordure du projet sera protégée.

Les places de stationnement existantes situées sur la route départementale à proximités de l'accès du parking, seront modifiées pour être utilisées par des véhicules de personnes à mobilités réduites, soit deux ilots de cinq places.



Nov. 2018



VUE 2



VUE 3



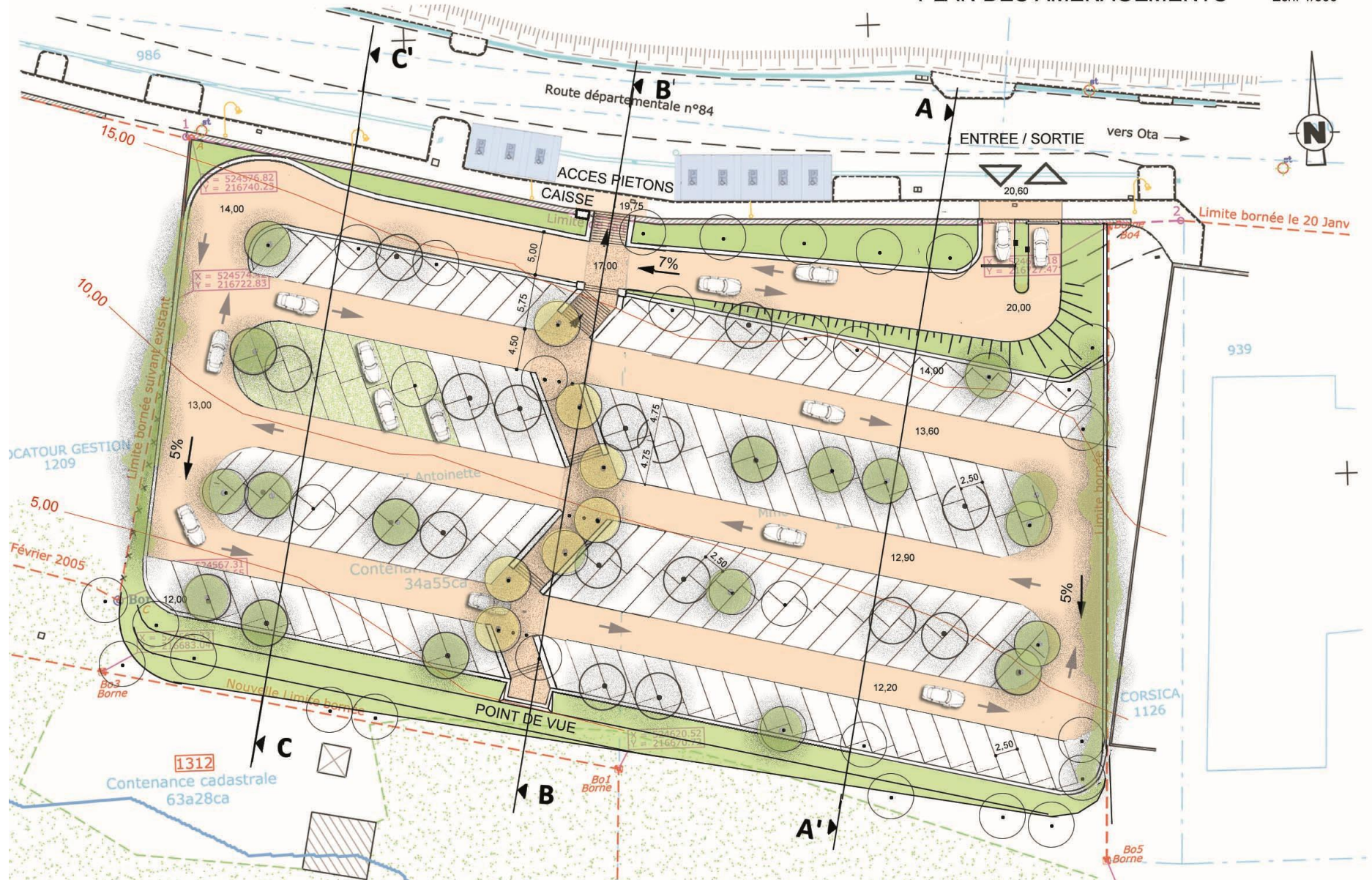
VUE 4

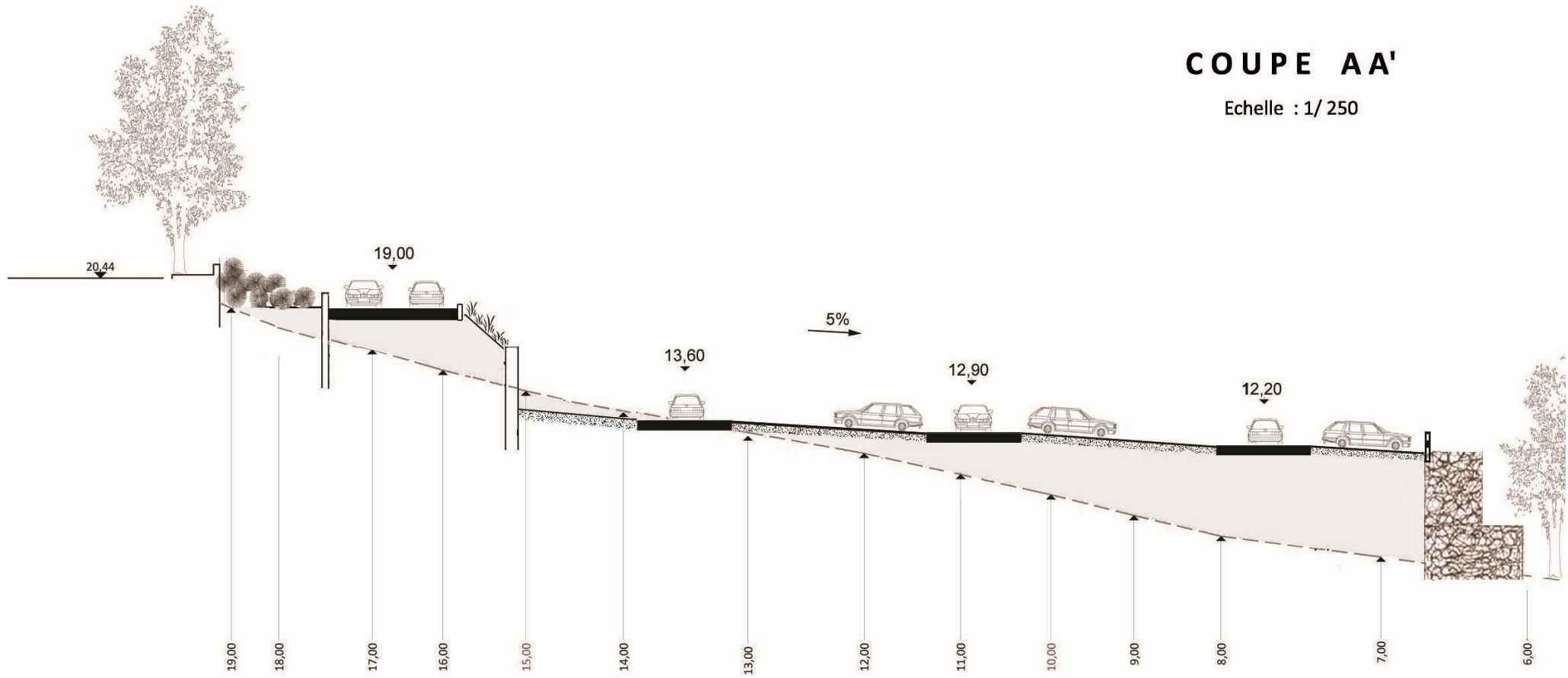
INSERTION DU PROJET



PLAN DES AMENAGEMENTS

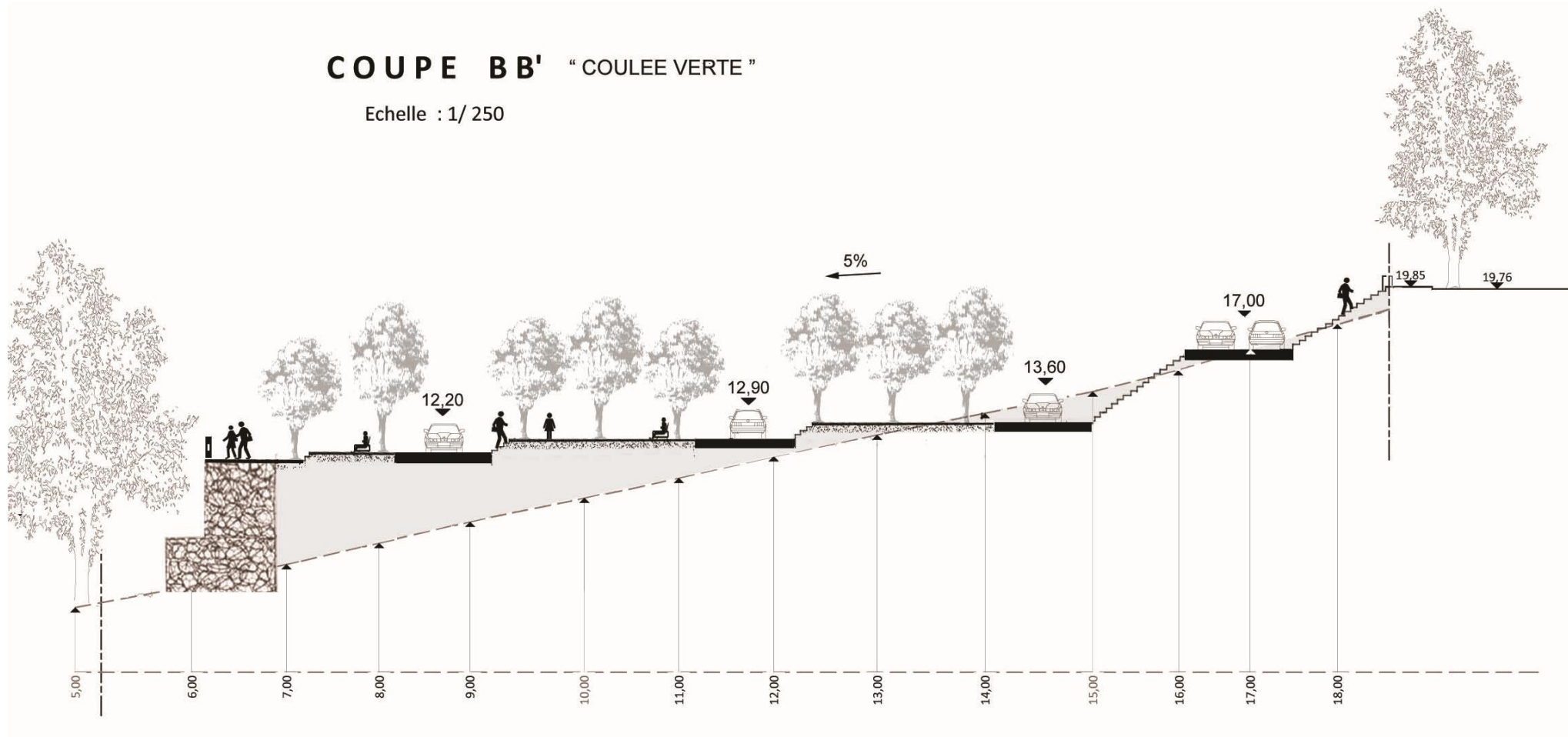
Ech. 1/500





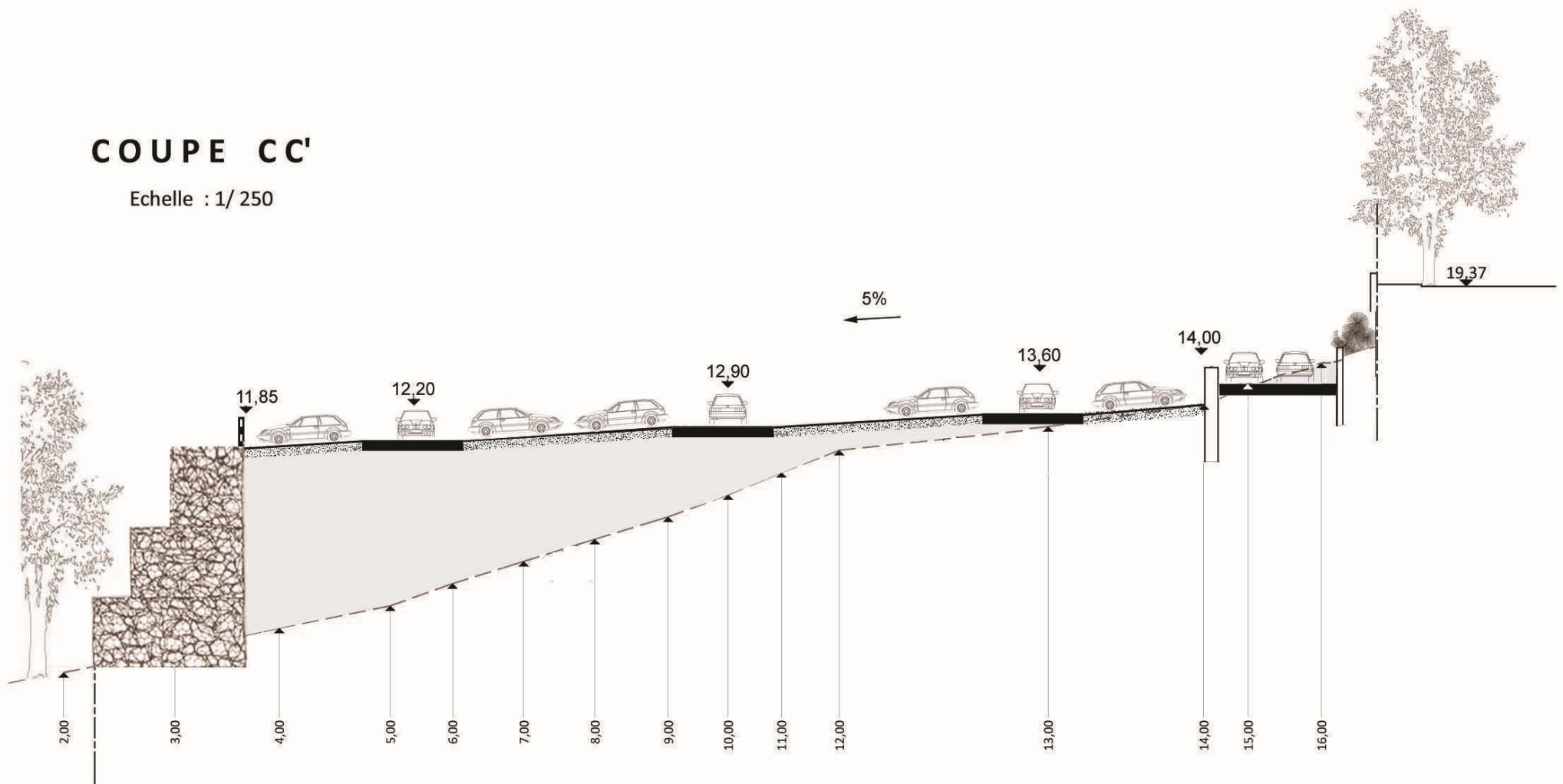
COUPE BB' "COULEE VERTE"

Echelle : 1/ 250

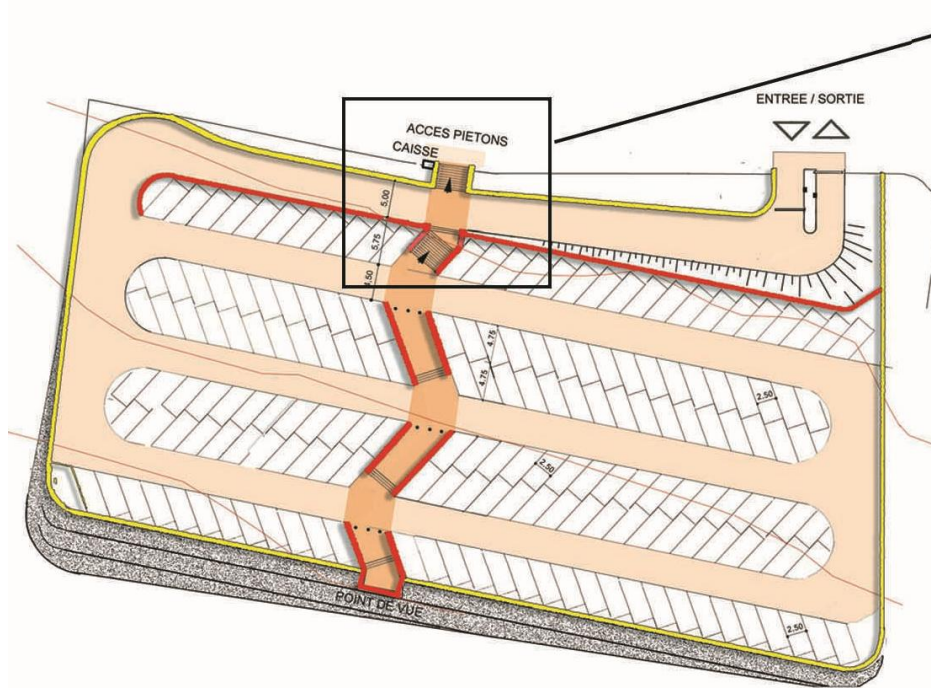


COUPE CC'

Echelle : 1/ 250



LES MATERIAUX



-  Mur de soutènement enduit à l'argile (brun foncé)
-  Muret en pierres sèches de Porto
-  Sol en terre et pierre de Porto. Marches en pierre
-  Chaussée en enrobé de gravillon rose grenail
-  Place de stationnement en dalles alvéolées + terre et graminées
-  Gabionnage en restanques



Accès piéton depuis la RD: un espace public de transition



Murs enduits à l'argile



Gabionnage en restanques végétalisées



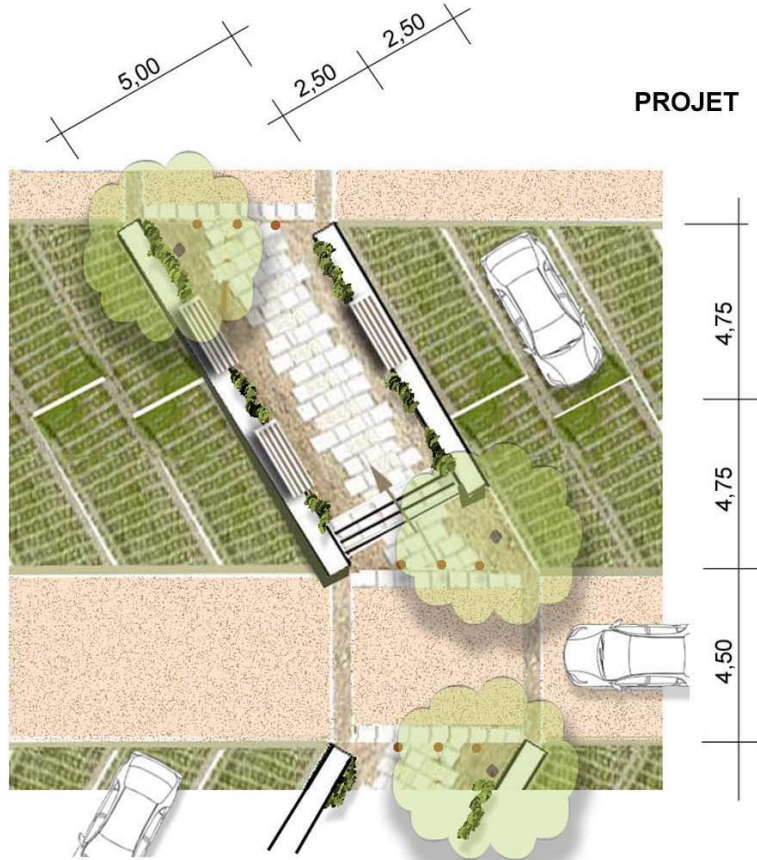
Enrobé grenail



Marches et murets en granite de Porto



PROJET



DETAIL DU CHEMINEMENT PIETON
"Coulée verte"

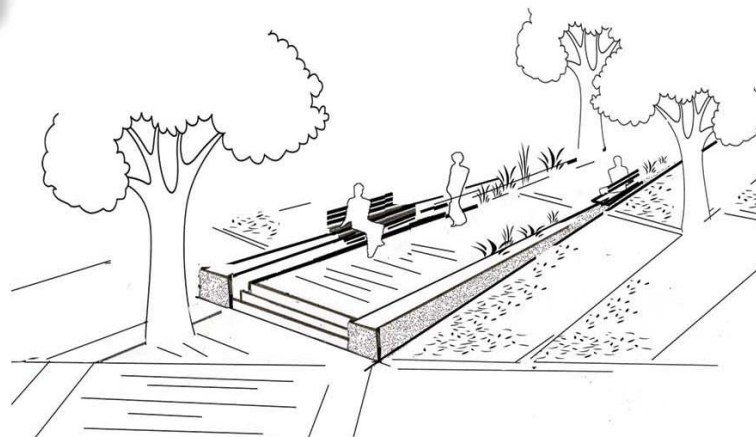
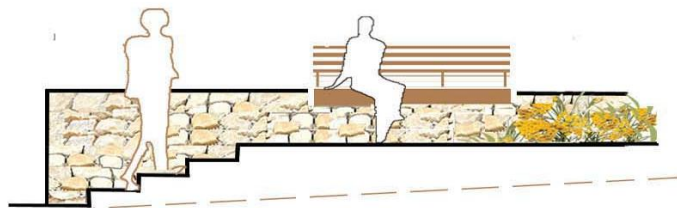
REFERENCES



Chemin en terre et pierres. Murets de pierre bordés de végétation basse



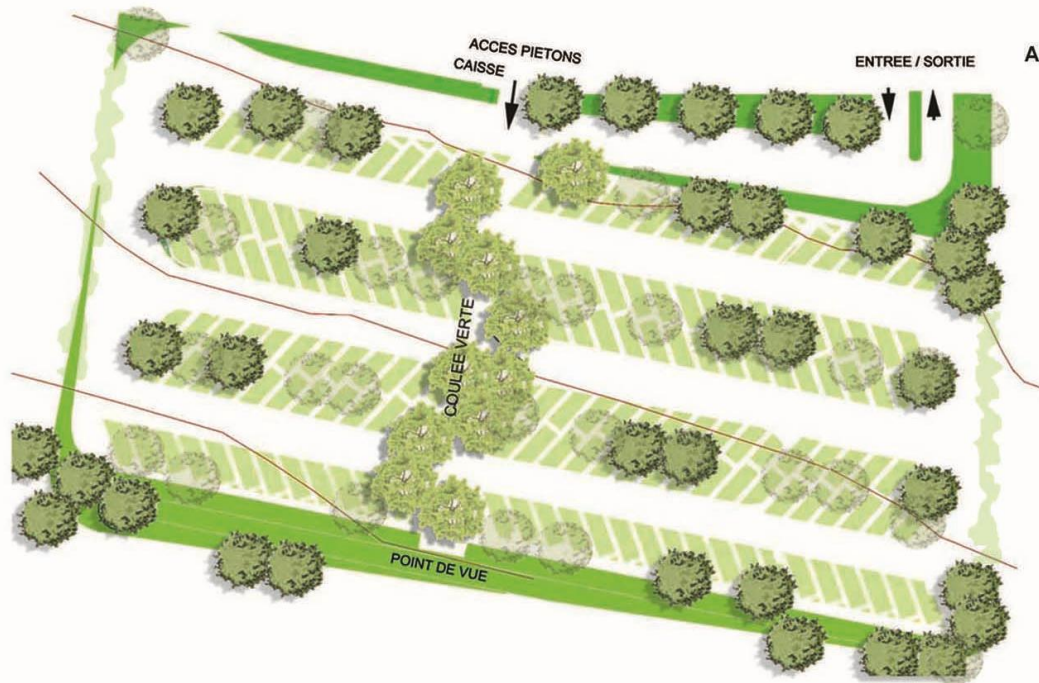
Bancs en bois encastrés le long du muret



Les aires de stationnement en dalles végétalisées



LES PLANTATIONS



ARBRES DE HAUTE TIGE



Aulne glutineux (caduc)



Magnolia boule (persistant)



Chêne vert (persistant)

LEGENDE



Arbre de haute tige à feuillage caduc (coulée verte)



Arbres de haute tige à feuillage persistant



Arbustes du maquis et lianes



Dalles alvéolées + terre et graminées

GRAMINEES



ARBUSTES DU MAQUIS



TECHNIQUES D'AMENAGEMENT DURABLE : continuité des trames vertes et bleues

LA STRUCTURE PAYSAGERE

Le parking s'insère dans le site en s'inspirant du contexte environnant. Le modelé doux des paliers de stationnement accompagne la pente du terrain naturel.

Le parti de végétalisation est celui d'un pré-bois, composante significative du paysage agraire local, au cœur des espaces forestiers environnants: coulée verte de feuillus, bosquets arborés sempervirents, et **prairie sèche** variant du vert à l'ocre au fil des saisons, permettront à l'aménagement d'évoluer en phase avec le site.



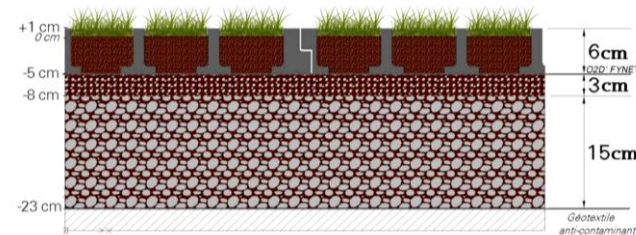
Référence : Pré-bois au cœur d'un espace forestier

LES AIRES DE STATIONNEMENT

Dans cet objectif d'intégration paysagère, les surfaces de stationnement, qui couvrent 2716 m², soit 75% de la surface aménagée, seront enherbées selon une technique de **prairie sèche non arrosée et fauchée 2 à 3 fois/an**, au moyen d'une petite épareuse, (2 fauches au printemps et une en été selon les besoins).

L'ensemencement sera composé d'un mélange de graminées et de vivaces rustiques, résistant à des conditions sèches et humides alternées (utilisé pour des sites de type bassin d'orage).

Ce principe assure la perméabilité des sols et permet la restauration des fonctions naturelles.

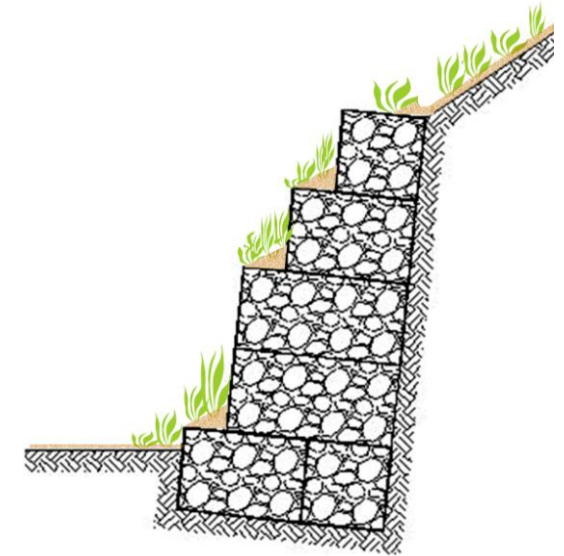


Coupe type pour stationnement VL végétalisé

- Lit de préparation du fond de forme
- Pose d'un géotextile anti-contaminant
- Egalisation et compactage d'un mélange de terre végétale et pierres
- Egalisation et compactage du lit de pose du système
- Installation des dalles pré-ensemencées.
- Pose de chasse-roues en bois



LES OUVRAGES DE SOUTÈNEMENT



Ouvrages en gabions à gradins externes pour des hauteurs supérieures à 5-6 m.

- Remplissage en galet de rivière extrait du lit du Porto (issus des opérations de dragage courantes)
- Bonne réponse environnementale par rapport à la proximité du fleuve et à la perméabilité des sols, avec micro cavités pour la faune et la flore.
- Apport de terre dans les interstices et sur la surface des gabions, permettant à la végétation locale de s'implanter sur les redans.

